

Réussir ses plantations



→ Une interprofession réactive

→ L'heure de l'irrigation
raisonnée

→ Salon de l'Agriculture :
la canne à l'honneur

POUR DÉVELOPPER SON



SAIT QU'IL Y A UNE

:NOIΛTOS



DE



Des assurances sur mesure
pour gérer les risques de votre exploitation.

100%
avec
vous

- Expertise pointue dans l'évaluation des risques.
- Contrat personnalisé et modulable en fonction du développement de votre exploitation.
- Mobilisation en cas de coup dur pour vous permettre de poursuivre votre activité.

Nos 100 ans d'expérience vous rendent plus fort.

N° Azur 0 810 261 261

coût d'un appel local

www.100pour100avecvous.com



Toujours là pour moi.

> sommaire

3 Editorial

4-6 Actualités

- p4 • Une interprofession réactive
- p5 • Mécanisation : un plan pour l'équipement des planteurs
- p6 • Rangs jumelés : les essais sont lancés
 - La fertilisation raisonnée sur le terrain
- p7 • La canne en vedette au Salon de l'Agriculture
 - L'AFCAS en congrès
- p8 • Irrigation : deux outils au service des agriculteurs
- p9 • Le foncier agricole sous surveillance
- p10 • Pôles canne : vitesse de croisière

11-22 Dossier

RÉUSSIR SES PLANTATIONS

- p12 • La canne vieillit mal
- p13 • Portrait : Fabrice Hoarou
- p14 • Aides à la plantation : ce qui change
- p15 • Dossier d'aides : ne pas perdre de temps
 - Le Projet Global d'Exploitation pointe à l'horizon
- p16 • Aménagements fonciers et fertilisation
- p17 • Portrait : Jean-Luc Senny Palany
- p18 • Désherbage, irrigation
- p19 • Portrait : Jeannick Boyer
 - Ravageurs, maladies
- p20 • Le choix variétal
- p21 • Les nouvelles variétés commencent à s'implanter
- p22 • Portrait : Olivier Baley

I-VIII Cahier technique

- La plantation

Toutes les raisons d'y croire!



Bernard Siegmund
Président de l'ARTAS

La campagne 2007 a été difficile pour la grande majorité des planteurs. Ses mauvais résultats ont affecté le moral des troupes. Nous avons pourtant de bonnes raisons de croire à un redressement rapide de la filière.

D'abord parce que le ciel est avec nous, en ce début d'année 2008 : après un démarrage tardif de la saison des pluies, les conditions climatiques ont été particulièrement favorables, grâce à des pluies abondantes et régulières. Surtout, l'interprofession a su réagir rapidement pour aider le monde agricole à repartir du bon pied. L'aide exceptionnelle à l'achat d'engrais, mise en place dès le mois de septembre, a visiblement permis de maintenir les apports aux champs conformes aux préconisations techniques.

De plus, les dispositifs de financement prévus par la Convention Canne de 2006 vont permettre de mobiliser rapidement des moyens pour financer des actions efficaces : plan de mécanisation, caisse de portage des subventions aux plantations. Il n'est jamais trop tard pour planter !

Le renouvellement des souches est le premier levier de la relance, le

rajeunissement de l'âge moyen des plantations de cannes constitue un enjeu majeur. L'effort s'était ralenti ces dernières années. Toutes les énergies doivent maintenant se mobiliser dans ce sens : raison pour laquelle nous accordons à la plantation la plus large part de ce numéro de Caro Canne, et avons organisé, en avril, un séminaire avec les techniciens sur ce thème.

Après avoir reçu un coup, il faut savoir rebondir. Dans le passé, la filière a eu à surmonter des crises au moins aussi graves que celle de 2007. Elle y est parvenue. Quand tous les partenaires prennent la mesure d'une situation et agissent ensemble, la production remonte : l'histoire l'a prouvé.

Nous avons aujourd'hui des raisons supplémentaires d'y croire, avec la libération progressive de nouvelles variétés de cannes qui s'annoncent très performantes. Le CERF cueille les fruits du patient travail fourni depuis deux décennies, suite à la mise en place des stations d'essais dans différentes régions de l'île. Il en sort désormais des variétés adaptées à chaque type de terrain et de climat, qui ne pourront qu'avoir des résultats positifs sur la production globale au cours des prochaines campagnes. De plus, le réseau de pépinières, permettant de planter rapidement des surfaces significatives, s'est considérablement étoffé. La libération de la prochaine variété, sélectionnée pour les Hauts de l'Ouest et du Sud, inaugurera bientôt cette méthode de multiplication.

De nouvelles variétés « championnes » sont déjà disponibles et d'autres sont annoncées prochainement : toutes les conditions sont donc réunies pour planter !

CARO CANNE N°14 - AVRIL 2008
REVUE TRIMESTRIELLE DE CANNE PROGRÈS

Directeur de la publication :

Bernard Siegmund - Président de l'ARTAS

Coordinateur : Daniel Marion

Rédaction : ARTAS

Bernard Grollier - Olivier Soufflet

Conception et réalisation : High-Tech Consultant

Photos : J.M. Grenier - CEDUS/FLA - SFSR - CERF - CIRAD

Information et abonnement :

ARTAS c/o CERF - BP 315

40 route Gabriel Macé - 97490 Sainte-Clotilde

Tél. : 0262 28 21 29 - Fax : 0262 29 05 07

Imprimerie : NID - N°ISSN 1764-657X

Tirage : 6 000 exemplaires

Diffusion : ARDP et Canne Progrès

Prix au numéro : 2 €

Ont participé à ce numéro :

- Chambre d'Agriculture • CIRAD
- CPCS • CTICS • Conseil Général
- DAF • Industriels du Sucre



Le site de la filière canne-sucre
www.canne-progres.com

Une interprofession réactive

Aide à l'achat d'engrais, caisse de portage pour financer les plantations, plan de mécanisation : les dispositions de la Convention Canne ont permis à l'interprofession de prendre des mesures rapides pour relancer la filière, après la mauvaise campagne 2007.



L'Interprofession n'a pas attendu les indemnités de Gamède pour réagir. Dès septembre, consciente des enjeux, le Comité Paritaire Interprofessionnel de la Canne et du Sucre proposait une aide de 80 € par tonne d'engrais pour faire face à l'augmentation du coût des engrais dans le contexte difficile de Gamède. Cette aide initialement prévue jusqu'au 31 décembre a été étendue à fin février et les factures sont réceptionnées par le CTICS jusqu'à la fin du mois d'avril. Tous les planteurs pourront donc déposer leurs factures et l'Interprofession être pleinement solidaire.

Solidarité interprofessionnelle

Cette solidarité, le CPCS l'a d'ailleurs témoignée tout au long de l'année. Conscient que Gamède avait fortement joué sur les tonnages, les Industriels ont décidé de verser une prime de 51 centimes par tonne

de cannes c'est-à-dire l'équivalent de la prime bagasse améliorée.

Enfin, constatant que cette année, les planteurs qui ont subi entre 15 et 20% de pertes ne seraient pas indemnisés (comme cela était le cas auparavant), l'Interprofession a décidé de prendre en charge le coût de cette indemnisation.

Caisse de portage financier pour les plantations

Au-delà de ces mesures nécessaires pour aider les planteurs, la filière s'est dotée d'un plan de relance significatif. Ainsi, ce sont plus de 11 millions d'euros sur trois ans qui sont mobilisés pour réaliser un plan de mécanisation ambitieux. Dans le même temps, la recherche variétale est encouragée. Rappelons en effet que l'amélioration des variétés permet à la fois d'augmenter le tonnage et la richesse

donc le revenu des planteurs.

Enfin, pour maintenir un système de plantation attractif, le CPCS a retenu le principe d'une caisse de portage. Les nouvelles aides à la plantation de l'Etat se feront désormais sur facture acquittée ce qui oblige les planteurs à payer la plantation avant de toucher la subvention. Le système retenu permet à la caisse de faire l'avance des frais de la plantation et de verser 80% de la subvention plus tôt. Le solde étant versé à réception de la plantation.

Un ballon d'oxygène pour 2008

Additionnées, ces mesures nouvelles, décidées rapidement, devraient apporter un ballon d'oxygène aux planteurs et préserver les résultats de la campagne 2008. La filière dispose ainsi de tous les atouts pour réussir.

Mécanisation

un plan pour l'équipement des planteurs

Le Comité Paritaire Interprofessionnel de la Canne et du Sucre (CPCS) prend à bras le corps le problème du manque d'équipement des planteurs en mettant en place un système de prêts à taux zéro pour favoriser l'acquisition de certains types de matériels.



A l'heure actuelle, moins de 20% de la récolte est mécanisée.

Parmi les facteurs qui limitent le développement de la filière canne à sucre, la mécanisation de la coupe est un élément important (moins de 20% de la récolte est mécanisée). Les CUMA n'ont pas été créées en nombre suffisant pour répondre

aux diverses demandes. Les industriels vont apporter un soutien financier pour la mise en place d'un parc de matériels répondant aux besoins de mécanisation.

Deux types de matériels sont concernés. Premièrement, il est prévu l'acquisition

d'engins de travaux servant à la préparation des sols (bulls, tracteurs, broyeurs, etc.). A ce niveau, l'achat de tels engins permettra de répondre aux besoins de chantiers ou de travaux légers sur les exploitations. Deuxièmement, l'investissement dans les matériels de récolte et de plantation sera favorisé. Le plan prévoit un investissement significatif d'une dizaine de millions d'euros pour permettre l'acquisition de coupeuses.

Un plan de mécanisation effectif

L'idée d'un soutien financier à la mécanisation des planteurs est issue directement des Pôles canne qui ont relayé les demandes des professionnels. Inscrit dans la Convention Canne signée en 2006, le plan de mécanisation et de développement canne est financé sur trois ans jusqu'en 2010. Il inclut également un volet relatif aux recherches variétales du CERF (voir article en page 20).

Validé par le CPCS en décembre dernier, ce plan est à présent effectif. Les acquisitions de matériels déjà faites montrent que ces objectifs devraient être atteints rapidement. Cela signifie que des coupeuses supplémentaires seront disponibles pour la prochaine campagne. Pour tout renseignement sur ces nouveaux prestataires de travaux agricoles, il convient de s'adresser directement aux Pôles canne.

Campagne 2007 : les résultats définitifs

	2006		2007	
	Tonnage	Richesse	Tonnage	Richesse
Bois-Rouge	944 821	13,74	798 096	13,48
Le Gol	919 511	14,34	777 417	14,00
île	1 864 332	14,03	1 575 513	13,74

Rangs jumelés : les essais sont lancés

Une plantation en rangs rapprochés de 50 cm, séparés par un interrang de 1,30 m, pourrait permettre d'augmenter les rendements sur les parcelles mécanisables. Les premiers essais ont commencé en début d'année.

Une mission conduite à Maurice en décembre dernier par le CERF, le CIRAD et les Industriels du Sucre a permis de constater les résultats positifs d'un nouveau principe de plantation testé dans l'île-sœur par le MSIRI, l'institut mauricien de recherches sucrières. Il a été imaginé en Australie et consiste, sur les parcelles mécanisées, à planter les boutures de canne en rangs jumelés, distants de 50 cm seulement. L'interrang est pour sa part large de 1,30 m, l'objectif étant de faciliter le passage des machines agricoles.

Les rangs jumelés, une réduction des coûts

Les résultats sont concluants. Ils se traduisent par une augmentation significative des rendements par rapport à une plantation en rangs simples. La méthode n'a pas d'influence sur la richesse des cannes, mais présente d'autres avantages. Le recouvrement du sol par le feuillage

des cannes est plus précoce, contribuant ainsi à la maîtrise de l'enherbement. De plus, les distances totales de roulage dans une parcelle plantée en rangs jumelés diminuent de 16%, générant une économie de carburant et une baisse du temps de travail.

Les essais mauriciens ont porté sur 7 variétés, dont 5 d'origine réunionnaise. Ces dernières, notamment la R 579, ont bien répondu. Il semblerait que les variétés

à levée lente et à port dressé soient particulièrement adaptées à ce type de plantation.

Les premiers tests à La Réunion

Sur la base de ce constat, les premiers essais de rangs jumelés ont commencé ces dernières semaines sur des parcelles de démonstration à Bagatelle et Mencil. D'autres suivront, en 2008 et 2009. Les cannes ainsi plantées répondront-elles aussi bien qu'à Maurice ? Il faudra sans doute attendre plusieurs cycles pour tirer des conclusions, mais l'attention des exploitants de parcelles mécanisées est d'ores et déjà attirée sur cette méthode prometteuse.



La fertilisation raisonnée appliquée sur le terrain

Destinée aux techniciens agricoles, la méthode pratique de calcul de plans de fumure a donné lieu à deux ateliers de formation au mois de novembre 2007, l'un à Saint-Denis, l'autre à Saint-Pierre.

Quarante-cinq techniciens, provenant des coopératives agricoles, de la Chambre d'Agriculture, du CIRAD, du CTICS, de la FRCA et des services agricoles des industriels sucriers, ont participé à ces ateliers animés par Emilie Fillols (CTICS), Pierre-François Chabalière (CIRAD) et Daniel Marion (CERF-CIRAD), les concepteurs de l'«Outil pratique du technicien pour une fertilisation raisonnée de la canne à sucre». S'étaient joints aux techniciens des enseignants agricoles. Tous ont appris à utiliser ce nouvel outil privilégiant les amendements minéraux et organiques pour limiter les apports d'engrais chimiques.

«Les planteurs épandent souvent des engrais chimiques en plus des engrais organiques, sans toujours prendre en compte de façon précise les apports de ces derniers. Grâce au calcul du plan de fumure, ils peuvent savoir, sans erreur, les doses dont leur sol a besoin et la façon de les apporter en fonction des produits fertilisants dont ils disposent» souligne Emilie Fillols. Pour cela, selon le rendement visé et les paramètres de l'exploitation, le technicien établit, avec le planteur, un plan de fumure. Au terme de ce travail, le planteur reçoit une fiche lui précisant les doses nécessaires, pour les amendements et les engrais utilisables sur son exploitation.

Les techniciens ou les agriculteurs équipés d'un ordinateur ont également à leur disposition le logiciel de calcul de la fertilisation applicable à plusieurs cultures conçu par la Mission de Valorisation Agricole des Déchets (MVAD) et la Chambre d'Agriculture. Ce logiciel est diffusé gratuitement.

La promotion de la fertilisation raisonnée va se poursuivre en 2008 auprès des planteurs. Avec la hausse du coût de la fertilisation chimique, il est dans leur intérêt de maîtriser la fertilisation en se tournant vers les fertilisants organiques et les coproduits de la canne (écumes, cendres, vinasse).

La canne en vedette au Salon de l'Agriculture

Le dernier Salon International de l'Agriculture, du 23 février au 2 mars, a fait la part belle à la canne à sucre. CPCS et CIRAD en avaient fait le thème central de leurs animations.

Sur l'espace « Ile de La Réunion » présenté en village régional, les participants ont su mettre en valeur le savoir-faire et la qualité des produits agricoles et agroalimentaires de l'île. La canne, pilier du développement durable et pivot de l'agriculture réunionnaise, a été le thème fort de cette édition. Au cœur de l'espace, le public a pu s'informer, toucher, goûter de la canne, du sucre, du jus de sirop la cuite... mais également jouer pour gagner de nombreux lots et un voyage à la destination Réunion. Le CIRAD a également placé la canne «aux multiples ressources» au centre de son stand. La télédétection développée à La Réunion et la lutte contre les ravageurs ont notamment fait l'objet d'animations particulièrement appréciées par les visiteurs.

La mise en avant de la canne a fait passer un message essentiel en direction du grand public, mais surtout des politiques qui ont visité les stands concernés (Michel Barnier, ministre de l'Agriculture, Christian Estrosi, secrétaire d'Etat à l'Outre-mer, entre autres) : les DOM sont mobilisés pour que cette culture reste un des piliers de leur économie.

A noter enfin la participation exceptionnelle cette année d'une cinquantaine d'agriculteurs réunionnais. Une expérience unique et source de nombreuses découvertes techniques.



La canne aux multiples ressources



Toujours à l'occasion du Salon de l'Agriculture, le CIRAD a édité un document intitulé «La canne aux multiples ressources», destiné au grand public. En seize pages très accessibles et richement illustrées, les lecteurs y découvrent l'histoire du roseau sucré, les caractéristiques de la plante et surtout les multiples richesses qui en sont extraites aujourd'hui, et en seront extraites dans le futur.

Cette belle brochure peut être téléchargée sur le site Internet du CIRAD, www.cirad.fr

L'AFCAS en congrès en Guadeloupe

Le quatrième congrès francophone de l'Association Française de la Canne à Sucre (AFCAS) s'est tenu du 11 au 14 mars en Guadeloupe. Cet important rendez-vous international avait pour thème «Canne et agriculture durable». Les valorisations alimentaires et non alimentaires de la canne à sucre, actuelles ou futures, ont fait l'objet de nombreuses communications.

Le prix de la communication scientifique pour La Réunion

Une forte délégation réunionnaise a participé à ces échanges.

Le CERF a également été mis à l'honneur à l'occasion du congrès : Serge Hoareau, responsable du département process du centre d'essais et de recherche de La Bretagne, s'y est vu remettre le prix de la communication scientifique 2008 pour ses travaux sur la polarisation infrarouge utilisée par l'industrie sucrière de La Réunion.

Le ver blanc : toute une histoire

L'histoire de l'invasion des terres réunionnaises par le ver blanc, et du patient combat qui a permis de maîtriser le ravageur, méritait bien d'être contée. Le CIRAD vient de finaliser ce travail, qui prend la forme d'un livret de 78 pages publié dans la collection «Les Savoirs Partagés». Pédagogique, le document a été diffusé à plusieurs milliers d'exemplaires sur le stand du CIRAD, au Salon de l'Agriculture.

Irrigation : de nouveaux outils au service des agriculteurs

Le logiciel OSIRI-Run, une importante avancée pour le conseil en irrigation, calcule les besoins quotidiens en eau de chaque secteur irrigué pendant tout le cycle cultural. Il prend en compte les pluies réelles.

Conçu à La Réunion par le CIRAD (service gestion de l'eau) en collaboration avec le service irrigation de la Chambre d'Agriculture, le logiciel OSIRI-Run signifie *Outil Simplifié pour une Irrigation Raisonnée et Individualisée à La Réunion*. Utilisant un modèle de bilan hydrique, ce logiciel permet de déterminer les doses d'apport en eau pour chaque jour du cycle cultural, dans chaque secteur irrigué de

l'exploitation. Le calcul intègre les données du climat local, ainsi que le dispositif d'irrigation et les choix de l'irrigant (fréquences, doses d'irrigation). Obtenus en millimètres d'eau, les résultats sont convertis en temps d'irrigation ou en mètres cubes selon le matériel. Ces doses conseillées tiennent compte de la surface des secteurs d'irrigation.

OSIRI-Run est désormais la référence des agriculteurs irrigants conseillés par la Chambre d'Agriculture. «L'agriculteur reste évidemment maître de ses choix d'irrigation. L'objectif est d'optimiser l'irrigation en cernant au plus près les besoins de la plante afin d'éviter des utilisations excessives. L'intérêt est double :

1) économique compte tenu du prix de l'eau,

2) environnemental, en réduisant le risque de pollution liée à l'écoulement des eaux dans le sol» déclare Jean-Louis Chopart, responsable du service gestion de l'eau du CIRAD à La Réunion. «Simple d'utilisation, cet outil nous permet de diffuser plus largement le conseil en irrigation. Des mains de son conseiller en irrigation, l'agriculteur reçoit désormais une fiche lui indiquant les doses d'eau quotidienne à appliquer calculées par OSIRI-Run» précise Frédéric Aure, responsable du service irrigation de la Chambre d'Agriculture.

En plus de la vision globale du besoin en eau d'irrigation pour tout le cycle cultural, OSIRI-Run apporte deux innovations de taille : permettre l'ajustement des irrigations par l'agriculteur en fonction des pluies réellement tombées et proposer une date de sevrage optimale.

Avec le GSM,

c'est simple comme un coup de fil



La plupart des agriculteurs disposant maintenant d'un téléphone portable, la transmission des doses d'irrigation par SMS pourrait faciliter la diffusion du conseil en irrigation.

La transmission automatique des doses d'irrigation par téléphone est actuellement expérimentée chez quelques agriculteurs de l'Antenne 4. Après avoir introduit le descriptif technique et cultural des secteurs d'irrigation, le système est prêt à répondre aux demandes des irriguants. Lorsqu'il prévoit d'irriguer, l'agriculteur envoie un code par SMS. Ce code déclenche sur un ordinateur du CIRAD les calculs des bilans hydriques, prenant en compte les dernières pluies enregistrées sur les stations météo les plus proches de son exploitation. En quelques secondes, le serveur transmet à l'agriculteur les doses d'irrigation nécessaires, par secteur. Celui-ci les réceptionne sur son téléphone portable et programme alors son irrigation du jour. Cette procédure est testée actuellement pour une irrigation en couverture intégrale.

MAIA : Module d'Ajustement des Irrigations par l'Agriculteur.

En complément de la fiche de conseil en irrigation, l'agriculteur reçoit une fiche individualisée, MAIA. Elle se présente sous la forme d'un tableau mettant en correspondance des niveaux de pluies mensuels avec des nombres de jours d'arrêt d'irrigation. Si la quantité des pluies réelles se révèle supérieure à celle des pluies théoriques prise en compte par le calcul d'OSIRI-Run, l'agriculteur sait, grâce à MAIA, pendant combien de jours l'irrigation doit être interrompue pour valoriser ce surplus d'eau.

Le foncier agricole **sous surveillance**

De nouveaux venus dans le paysage agricole : le Comité Technique de Coordination Foncière et les Comités Locaux du Foncier.

Au niveau départemental, le Conseil général, en charge des questions agricoles depuis janvier 2005, inaugure en ce début d'année une nouvelle instance chargée de la mise en œuvre de sa politique foncière définie par les cahiers de l'agriculture en 2006 : le Comité Technique de Coordination Foncière.

Le Comité Technique de Coordination Foncière

Outre le Département et l'Interprofession sucrière, le comité est composé de représentants de la SAFER, la DAF, la Chambre d'Agriculture, la Région Réunion et du CNASEA. Il a pour finalité de mieux coordonner l'ensemble des actions sur le foncier agricole, de leur donner une instance de concertation et de réflexion, sous la responsabilité d'un coordinateur : Jean-Michel Dinhut, de la SAFER.

De nombreuses préoccupations attendent d'ores et déjà le comité sur un sujet très sensible : celui de la gestion du foncier. Rappelons que la filière s'est donnée pour objectif, en matière de protection des terres agricoles et de récupération des terres en friches, d'atteindre une surface de 27 000 à 30 000 hectares plantés en canne, dont 20 000 hectares irrigués.

Les Comités Locaux du Foncier

Parallèlement à cette démarche officielle, des Comités Locaux du Foncier (CLF) se sont constitués à l'initiative de la Chambre d'Agriculture et se mettent en place dans toutes les communes de l'île. Il s'agit de regroupements d'agriculteurs, une quinzaine généralement, qui ont décidé de se mobiliser sur les problèmes du foncier dans leur commune respective : logements agricoles, friches, attributions de

terrains, installation des jeunes, protection des terres agricoles, etc. Leur rôle sera notamment d'alerter les partenaires agricoles de menaces sur le foncier. L'originalité de cette initiative est qu'elle vient des agriculteurs eux-mêmes. Issus d'une proposition faite lors des assises du foncier agricole, organisées par la Chambre d'Agriculture en 2007, les CLF ont rapidement fait tache d'huile. Soutenus par cette dernière ils sont à présent constitués sous forme associative.



Stock disponible,
profitez de notre
nouvel arrivage!

THIEVIN-CANE : une remorque adaptée Péï

Ses points forts

- Châssis renforcé
- Poteaux rapprochés
- Caisse renforcée et surbaissée
- Possibilités d'équipement :
 - roues basse pression
 - balancier suiveur



Zone Nord-Est
Idriss CHEKIMANIN
0692 85 41 73

Zone Sud
Dominique FONTAINE
0692 61 29 68

Zone Sud-Est
Sully MOUROGASSIN
0692 85 38 38

Zone Ouest
Enjary GUILLAUME
0692 85 65 83

Pôles canne vitesse de croisière

Évolution de l'organisation interne, recrutements, ouverture du Pôle Canne du Gol, projet de Pôle Canne du Grand Sud : 2008 ouvre une seconde étape dans l'action de proximité.



Aujourd'hui, les techniciens se relaient pour assurer une présence continue dans les Pôles canne

Les Pôles canne sont désormais connus des planteurs qui sont de plus en plus nombreux à s'y rendre à la recherche de renseignements ou d'accompagnement. Une évolution de l'organisation est à présent envisagée pour améliorer l'accueil du public. À l'heure actuelle, les différents techniciens se relaient pour assurer une présence continue sur les sites. La prochaine étape consistera à disposer d'agents permanents d'accueil. Ces agents permettront de libérer les techniciens des tâches administratives pour se recentrer sur le conseil de terrain, notamment pour la plantation.

Autre constat positif, les comités techniques des Pôles canne sont en place. Dans chaque Pôle Canne, un comité technique réunit les techniciens et un panel de planteurs pour discuter des questions concernant la zone et étudier l'applica-

tion du plan canne (récupération des friches, plantation, introduction de nouvelles variétés, mécanisation, irrigation, etc.).

Le sixième Pôle canne en 2008

En termes de structures, rappelons qu'un cinquième Pôle Canne est entré en service en novembre 2007 dans l'enceinte de l'usine du Gol. L'ouverture du Pôle Canne du Grand Sud, qui couvrira Saint-Joseph et Saint-Philippe, est prévue en 2008. Sa localisation est toujours envisagée à proximité de la balance de Langevin.

Les initiatives pour enrichir le contenu des Pôles canne en 2008 se poursuivent également. Le CNASEA a rejoint les Pôles canne l'année dernière et tient des "points infos" pour les candidats à l'installation.

D'autres partenaires sont pressentis, comme le Crédit Agricole qui a favorablement accueilli la proposition de tenir des permanences afin de faciliter les démarches de financement des planteurs. Des contacts sont établis avec le milieu coopératif. Par ailleurs, les Pôles canne mettent à disposition leurs locaux pour des activités complémentaires liées au développement de la canne, comme par exemple l'organisation de formations agricoles. La commission d'instruction des demandes de travaux (CIDT) utilise déjà leurs salles pour décentraliser ses réunions.

> Pôle canne de Bois-Rouge :

sur la plateforme de l'usine sucrière
Contact : Marc Thiéry, 0692 66 88 27

> Pôle canne de Beaufonds :

sur la plateforme de réception des cannes - pôle agricole de Saint-Benoît
Contact : Bruno Robert, 0692 69 91 47 Ingrid Lo-Thong, 0692 88 79 01

> Pôle canne de Tamarins :

plateforme de réception des cannes - Saint-Paul Antenne 4.
Contact : Jean-Yves Gonthier, 0692 86 48 93

> Pôle canne du Gol :

à côté de l'usine sucrière du Gol à Saint-Louis
Contact : Jean-Luc Gonthier, 0692 70 01 64

> Pôle canne des Casernes :

sur la plateforme de réception des Casernes - Saint-Pierre
Contact : Maria Cadet, 0692 66 03 80

> Cellule planteurs de Langevin

(en attendant l'ouverture du Pôle Canne du Grand Sud) : cour de l'ancienne usine de Grands-Bois
Contact : Murielle Legros, 0692 70 47 49

Le développement agricole renforcé

Les industriels ont procédé ces derniers mois à trois recrutements qui viennent renforcer les moyens humains des Pôles canne. Ingénieur en développement agricole, Patrick Thomas remplace Dominique Olivier à l'animation de l'équipe de développement agricole de Sucrière de La Réunion. Bon connaisseur du milieu agricole réunionnais, Patrick Thomas exerçait auparavant à l'Union

des Associations Foncières Pastorales.

De son côté, la Sucrerie de Bois-Rouge a recruté deux techniciens en développement agricole. Julien Barcatoula, pour la zone Est, est en poste au Pôle Canne de Bois Rouge et Léonard Naranin, pour la zone Ouest, au Pôle Canne de Tamarins.

Réussir ses plantations

La bonne gestion d'une exploitation exige le renouvellement régulier des souches de cannes. Sur ce point, la filière pourrait faire mieux. Pour préserver l'avenir, l'accélération du rythme des plantations est indispensable. De nouvelles mesures d'aides entrent en vigueur pour accompagner les planteurs dans cette démarche.



Le vieillissement biologique de la canne, cumulé à d'autres facteurs (chocs climatiques, tassement du sol...), fait baisser, selon une courbe plus ou moins régulière, le rendement d'une parcelle de canne à sucre. Les connaissances acquises à La Réunion, et ailleurs, sur le cycle de la canne montrent qu'en moyenne, un agriculteur devrait renouveler ses souches tous les sept ans pour conserver un rendement optimal à son exploitation. Il faudrait donc remplacer chaque année 15% des souches de la sole cannière de l'île, soit au moins 3 000 hectares. Dans la pratique, les surfaces plantées sont nettement inférieures à ce chiffre, même s'il est difficile à établir avec précision. Il est aujourd'hui estimé entre 1 200 et 1 500 hectares. Nos cannes vieillissent, le rendement global de la filière en pâtit. Alors que la remontée des tonnages est impérative, un effort collectif est indispensable pour préserver l'avenir. Le report d'une opération de plantation

est toujours le résultat d'un calcul à court terme : en faisant l'économie d'un investissement, on hypothèque la production des prochaines campagnes.

Opportunités à saisir

Certes, une plantation a un coût, d'autant plus élevé qu'il est précédé de travaux d'améliorations foncières, pour rendre une parcelle compatible avec la mécanisation, mais aussi, dans certains cas, pour gagner des surfaces utiles. Une plantation doit être précédée d'une réflexion globale, puisque aucune intervention importante ne sera possible sur la parcelle avant plusieurs années. Elle peut-être l'occasion d'une correction de la fertilité du sol, si les analyses ont montré un déséquilibre et des manques dans sa composition.

Au-delà de l'épandage du Bétel®, obligatoire, pour prévenir les attaques de ver blanc, elle permet un traitement

phytosanitaire plus efficace, puisque réalisé en l'absence de cannes. La technique du faux semis, consistant à provoquer une levée de mauvaises herbes pour mieux les détruire, est une solution à étudier à ce stade. Le renouvellement d'une parcelle est surtout le moment de modifier son choix variétal, en ayant évidemment anticipé pour que les boutures demandées soient disponibles. L'éventail des variétés s'élargit, et s'élargira plus rapidement dans les prochaines années. Toujours mieux adaptées aux micro-climats et aux micro-régions, elles peuvent générer des augmentations significatives de rendement sur une exploitation.

Il n'est jamais trop tard pour planter, il n'est jamais trop tôt pour prévoir et planifier ses plantations. Ce dossier de Caro Canne, ainsi que le cahier technique qui l'accompagne, vous apporteront, nous l'espérons, des réponses à toutes vos questions.

La canne vieillit mal

Le vieillissement des souches de cannes fait progressivement baisser le rendement des champs. Leur renouvellement est recommandé tous les sept ans en moyenne, plus particulièrement sur les parcelles mécanisées où la baisse de rendement est plus rapide.

Comme tout corps vivant, la canne à sucre vieillit. Au fil des coupes et des repousses, elle perd en volume, en poids, en richesse. Le rythme de ce vieillissement conditionne en grande partie l'équilibre économique d'une exploitation : un planteur qui réussit est celui qui plante régulièrement, qui n'attend pas des chutes de rendement importantes pour prendre la décision de renouveler ses souches.

«Beaucoup de planteurs n'ont pas suffisamment conscience des gains de rendement qu'ils obtiendront avec des jeunes cannes», souligne Philippe Rondeau, responsable du Développement agricole à Sucrière de La Réunion. «Quand ils récoltent 90 tonnes à l'hectare avec des cannes âgées, ils s'en satisfont, en oubliant qu'ils pourraient atteindre 120 ou 130 tonnes en replantant».

Les recherches menées sur la physiologie de la canne à sucre ont permis d'estimer avec une relative précision la perte due au temps qui passe. Il est admis que chaque année supplémentaire fait baisser le rendement d'un champ de 5 tonnes à l'hectare. Des essais et des observations ont montré que la production d'une canne vierge de l'ordre de 110 tonnes à l'hectare

tombe à 70 tonnes en cinq repousses et chute à 50 tonnes après dix repousses. D'où la recommandation générale d'une plantation tous les sept ans.

Une précision à la parcelle

Inconvénient de ces calculs : il ne s'agit que de moyennes. Les situations réelles sont beaucoup plus variées. Chaque planteur doit prendre ses propres repères en suivant précisément l'évolution de chacune de ses parcelles. À chaque livraison de canne, il faudrait pour cela noter le numéro de la parcelle sur le ticket de pesée portant le code de l'exploitation.

Le rendement est également perturbé par les aléas climatiques, dont les effets sont souvent plus sensibles que ceux de l'épuisement naturel de la plante. D'autres facteurs agissent également sur la production d'une parcelle : la diminution de la matière organique dans le sol, la diminution de sa fertilité physique à cause de sa mauvaise aération ou de son tassement. La mécanisation y a sa part de responsabilité : le passage des engins compacte la terre, fragilisant les souches. «De plus», explique Jean-François Martiné,

au CIRAD, les calculs peuvent être faussés par l'âge des cannes vierges au moment de leur récolte. Selon qu'elle ait lieu très tôt après une plantation ou au bout de dix-huit mois, les rendements d'une parcelle pour la première année sont faussés, ainsi que les moyennes qui les intègrent».

La bonne connaissance de ces rendements à l'hectare demande donc plus de réflexion qu'il n'y paraît.

Sélectionnées pour durer

La sélection variétale accorde évidemment une grande importance à la tenue des cannes à la repousse. Les nouvelles variétés libérées présentent de bonnes garanties sur ce point, qui a provoqué quelques déconvenues dans le passé. Les planteurs les plus anciens se souviennent sans doute de la S17, une variété dont la teneur en sucre était remarquable. Elle donnait des résultats spectaculaires en canne vierge, mais ses rendements s'effondraient rapidement au cours des repousses suivantes : elle a été abandonnée.

Baisse des rendements en coupe manuelle et mécanisée



L'étude réalisée par Bernard Siegmund en 1997 sur une exploitation du nord-est de La Réunion pratiquant deux modes de coupe (manuelle et mécanique) a démontré un indéniable effet de la mécanisation sur la baisse des rendements. A partir de la deuxième repousse, les rendements baissent plus rapidement sur les parcelles mécanisées (coupe et chargement mécaniques) que sur les parcelles coupées à la main (le chargement étant mécanisé). L'effet mécanisation, dans le cas étudié, a été estimé à une perte de 8 tonnes de cannes à l'hectare, s'ajoutant à la baisse de rendement due au vieillissement des souches.

NB : la remontée des tonnages à la 6ème repousse est non significative. Les gains apportés par la mécanisation sont, bien sûr, nettement supérieurs aux pertes de rendement en découlant. Elles doivent toutefois être prises en compte au moment de calculer un programme d'investissement.

Fabrice Hoarau

«On n'a pas le droit à l'erreur»

A Frédeline, sur les hauteurs de Saint-Pierre, Fabrice Hoarau atteint des rendements records, grâce à un suivi très attentif de son exploitation.



Fabrice Hoarau.

«*Quand une parcelle descend sous les 110 tonnes à l'hectare, on arrache*». Sur son exploitation de Frédeline, à Saint-Pierre, Fabrice Hoarau ne connaît que les rendements à trois chiffres. Il lui est même arrivé d'atteindre les 185, voire les 195 tonnes sur certaines parcelles ! À tel point qu'il doit gérer un problème que bien des planteurs réunionnais aimeraient rencontrer : la coupeuse mécanique touche à ses limites lorsque la densité dépasse les 150 tonnes à l'hectare. «*Les cannes se couchent et la machine en laisse par terre*, explique-t-il. *La seule solution est alors de*

moins pousser la canne et de travailler plutôt la richesse».

L'année dernière, Fabrice Hoarau a réussi à préserver son tonnage, aux environs de 140 tonnes à l'hectare, «*en mettant les bouchées doubles après le passage de Gamede. Mais la richesse n'a pas suivi, à cause des pluies qui nous ont obligé à retarder les apports d'engrais*».

Le Saint-Pierrois de 32 ans, à la tête de son exploitation de dix hectares depuis neuf ans déjà, pratique la fertirrigation en goutte-à-goutte. «*Frédeline est une zone très ventée, le goutte-à-goutte fait la différence*», explique-t-il. Il a bénéficié d'un suivi attentif de la Chambre d'Agriculture, qui lui a donné l'habitude de noter minutieusement, sur un cahier, tous les apports et toutes les interventions sur chacune de ses parcelles.

Parcours technique exemplaire

Après la dernière coupe, il a engagé un grand chantier : la plantation de deux hectares et demi. Les cannes les plus vieilles atteignaient douze ans d'âge. Même si leur rendement s'élevait encore à 115 tonnes, Fabrice a estimé que la

bonne terre de Frédeline pouvait faire mieux.

Dans son parcours technique, il apporte un grand soin à la fertilisation. «*Je fractionne mes apports d'engrais en trois ou quatre*, dit-il, *en commençant peu de temps après la coupe de chaque parcelle, jusqu'en février*».

Pour lutter contre les mauvaises herbes, le planteur pratique le paillage et utilise surtout des herbicides en pré-levée. Sur une de ses parcelles, régulièrement envahie par le "chiendent fil de fer", il privilégie la parade du faux-semis : «*Je laisse pousser avant de désherber*».

Fabrice Hoarau est également attentif au choix de ses variétés. Il replante actuellement en R 579, qui donne toute satisfaction.

Il observe de près le comportement du demi-hectare qu'il a déjà planté en R 582. «*Je renouvelle mes souches grâce à une petite pépinière. Si la R 582 est convaincante, j'en planterai un hectare supplémentaire dans un an ou deux*».

«*Quand on a que dix hectares*, résume Fabrice Hoarau, *on n'a pas le droit à l'erreur*.»



Aides à la plantation

Ce qui change au 1^{er} juillet

La mise en œuvre du FEADER (Fonds Européen Agricole de Développement Régional), à compter du 1er juillet 2008, modifiera le dispositif des aides à la plantation.

Dans quelques mois, le FEOGA aura vécu et sera remplacé par le FEADER. Principale évolution : les forfaits sont abolis et l'aide est fonction des dépenses de plantation éligibles et justifiées par des factures acquittées.

Concernant les plantations, l'aide européenne sera équivalente à 50% des factures, augmentée d'une aide d'Etat. Quand le planteur est dans l'impossibilité de présenter des factures (pour les travaux effectués par lui-même), l'Union européenne a accepté la prise en compte, pour 1 euro facturé, d'1 euro représentant l'intervention personnelle de l'agriculteur, dans la limite des plafonds aidés. Les factures de l'analyse de sol, des intrants (si l'analyse de sol a recommandé une

correction du sol) et du Bétel[®] sont déjà demandées dans le dispositif actuel et sont faciles à produire. Ce n'est pas le cas pour les boutures, si celles-ci sont issues de l'exploitation ou d'un troc entre planteurs. Une solution reste donc à trouver, d'ici le 1er juillet. Elle pourrait prendre la forme d'une facturation de planteur à

planteur. Il restera alors à gérer la nouveauté, de taille, introduite par le FEADER : l'obligation de présenter un Projet Global d'Exploitation quand le coût d'une plantation faisant l'objet d'une demande d'aide excède 15 000 euros d'investissement. C'est fréquemment le cas lorsqu'elle inclut des travaux d'amélioration foncière.

Jusqu'au 30 juin 2008

Le dispositif d'aide à la plantation actuel reste en vigueur jusqu'au 30 juin. Il repose sur une aide de base forfaitaire de 1 143,37 euros à l'hectare, éventuellement complétée par une aide au redressement du sol (chaux, Physiolith...) si l'analyse de sol le préconise. Cette aide est de 50% du montant HT des produits, auxquels s'ajoutent 15% des frais d'épandage, dans la limite d'un plafond de 381 euros par hectare. La prime spéciale «Bétel[®]» reste elle aussi en vigueur jusqu'au 30 juin : elle prend en charge 50% du coût du produit, soit environ 149 euros (pour 30 Kg) à l'hectare.

HERBICIDE SYSTEMIQUE TOTAL



L'efficacité garantie au meilleur prix

Quels avantages pour vous ?

- Permet une bonne efficacité même lorsque les feuilles sont salées, ou en présence de sels Ca⁺⁺ et Mg⁺⁺

- Ne brûle pas la feuille, ce qui permet une pénétration maximale

- Optimise la diffusion du produit pour une destruction complète, en profondeur, des racines et des rhizomes

- Évite le rebondissement des gouttes sur la feuille. Favorise leur étalement

Délai sans pluie : 2 heures



Dossier d'aide

Ne pas perdre de temps !

Le montage des dossiers de demande d'aide à la plantation nécessite peu de formalités. Mais trop souvent, il est ralenti par des fournitures tardives de pièces administratives.

Un dossier de demande d'aide à la plantation s'ouvre en prenant contact avec un des sept techniciens plantation, qui assurent des permanences dans les Pôles canne de l'île. Une visite de l'exploitation est souvent nécessaire, afin d'évaluer précisément la surface à planter.

Avant d'être adressé à la DAF, le dossier de demande doit être complété par les pièces suivantes :

- copie du registre parcellaire graphique et relevé GPS de la surface plantée (effectué par un technicien) ;
- autorisation ;
- la fiche d'exécution et de réception des travaux donnée par le technicien ;
- les factures correspondant aux apports d'intrants éventuels ;
- la facture du Bétel® ;

- la facture de l'analyse de sol.
« Ces formalités sont légères, souligne la DAF. Mais les procédures sont souvent ralenties par des fournitures tardives de ces pièces par les planteurs. Du temps est perdu pour rien ».
La mise en place du dispositif FEADER, à

partir du 1er juillet, ne changera rien au circuit des formalités à suivre par les planteurs. Ces derniers devront évidemment conserver et présenter toutes les factures liées à l'opération bénéficiant des aides. Le dispositif de dossier unique dans les Pôles canne doit fluidifier ce circuit.

«Des VRP de la plantation»

L'évolution de l'organisation des Pôles canne facilitera les démarches des planteurs. A partir du mois de juillet, ces derniers y trouveront un agent d'accueil en mesure de répondre à toutes leurs questions administratives, et de les orienter vers les techniciens dont les compétences correspondent à leur demande. « Les techniciens ne se contenteront plus d'attendre les sollicitations des planteurs, poursuit François Brelle, secrétaire du Comité Paritaire Interprofessionnel de la Canne et du Sucre. Ils iront au devant d'eux, en ciblant ceux qui n'ont pas planté depuis longtemps, ceux dont les rendements sont faibles alors que leurs voisins ont de très bons résultats... Il nous faut des VRP de la plantation ! ».

Le Projet Global d'Exploitation pointe à l'horizon

Un nouvel outil de programmation et d'accompagnement des exploitations agricoles s'imposera bientôt aux agriculteurs réunionnais pour accéder aux aides européennes : le Projet Global d'Exploitation. De quoi s'agit-il ?

A compter du 1er juillet 2008, la présentation d'un Projet Global d'Exploitation sera obligatoire pour prétendre aux aides du FEADER, lorsque le total des investissements éligibles aux subventions dépassera 15 000 euros/an (pour les travaux d'améliorations foncières, la mécanisation, l'irrigation ou la plantation de cannes, ...) Sur le principe :

- Il vise à réaliser un diagnostic technique, environnemental et économique de l'exploitation, en vue de formaliser un projet à 5 ans. Il devrait permettre à l'exploitant de situer précisément son entreprise en regard des principes de conditionnalité qui lui sont applicables.
- C'est un épais dossier dans lequel l'agriculteur devra présenter son exploitation

dans le détail, en analyser les perspectives de développement, les enjeux environnementaux, et décrire son programme d'investissements pour les cinq années à venir.

- Pour monter ce dossier complexe, l'intervention d'un ou plusieurs techniciens sera indispensable. Le coût de prestation est plafonné à 1500 €. Le régime d'aide prévu dans le cadre du FEADER apporte une subvention de 75%. Ce PGE devrait donc coûter 375 € à l'agriculteur.
- Le PGE peut être amené à évoluer et donner lieu à un avenant à partir de la 3ème année (hors cas exceptionnel) ; dans ce cas, le coût plafond retenu pour l'avenant est de 750 € et bénéficie aussi de la subvention de 75%.

- Une "Commission PGE" (DAF, Département, CNASEA) examinera la pertinence des projets.

Le PGE peut se révéler utile pour des investissements lourds de nature à remettre en cause l'équilibre d'une exploitation. Cependant, sa mise en œuvre pose questions. Depuis des années, nous cherchons à simplifier les procédures d'accompagnement des agriculteurs. Aussi il est absolument indispensable que les modalités d'application prennent en compte cet objectif de simplifications administratives. En effet, un dossier supplémentaire et une nouvelle charge financière pour l'exploitant doivent apporter une réelle valeur ajoutée.

Aménagements fonciers

Entreprendre pour gagner plus

Un projet de plantation est l'occasion de réfléchir aux aménagements fonciers qui permettront de gagner en production et en productivité, donc en revenu.

D'un simple broyage de pierres au remodelage en profondeur d'une parcelle, les aménagements fonciers recouvrent un large éventail de travaux. Dans ce domaine, La Réunion bénéficie d'un dispositif d'aide financière qu'il serait dommage de négliger.

Il est vrai que l'investissement à la charge des planteurs reste lourd, mais il demeure profitable. Il peut s'amortir rapidement grâce au gain qu'il va engendrer.

Pourquoi faut-il aménager ?

Le redécoupage des parcelles, le remodelage des reliefs, servent aussi à augmenter la surface cultivée et à préparer le terrain à une mécanisation qui revient nettement moins chère que le travail manuel. L'épierrage ou le broyage de pierres améliorent la structure des sols,



L'épierrage est un des aménagement foncier indispensable

facilitent les travaux d'entretien et sont indispensables pour le passage des coupeuses. Les aménagements fonciers sont

aussi l'occasion de réaliser des travaux pour lutter contre l'érosion des sols et de revoir l'accessibilité des parcelles (cf. dans le cahier technique, les types de travaux d'aménagements fonciers subventionnés).

Réflexion sur le devenir de l'exploitation

C'est aussi l'occasion de réfléchir à l'organisation du chantier pour réduire le temps de travail des engins car, dans des parcelles mal aménagées, les manœuvres peuvent représenter jusqu'à deux tiers du temps de travail !

Dans le cadre de la nouvelle procédure de subventionnement des travaux d'aménagements fonciers, pour guider leurs choix, les planteurs bénéficient désormais des conseils et de l'accompagnement de techniciens expérimentés : les maîtres d'œuvre.

Fertilisation

Fertiliser, c'est travailler pour l'avenir

La fertilisation est une opération délicate et coûteuse. La fertilisation raisonnée évite des erreurs et ajuste au mieux les apports nécessaires.

Tous les sols n'ayant pas les mêmes caractéristiques, pour être pleinement efficace, la fertilisation doit se baser sur une analyse des sols fiable et sur un projet cohérent, fixant des objectifs de rendement aux cannes vierges et aux repousses successives. Ce sont les deux fondements d'une fertilisation raisonnée, c'est-à-dire calculée. Celle-ci permettra au planteur de savoir, pour chaque cycle, de quels produits il a besoin et en quelles quantités.

L'analyse des sols est indispensable pour déterminer les amendements correctifs et les équilibres entre les éléments, N, P et K

des engrais à appliquer. Mais pour disposer de la bonne information au bon moment, il faut avoir effectué les prélèvements de terre de façon appropriée et en nombre suffisant. Par ailleurs, un délai de un à deux mois est nécessaire entre un prélèvement et les résultats d'analyse. C'est donc un an avant son projet de plantation, aussitôt après la coupe, que le planteur doit initier sa démarche d'échantillonnage de sol pour une analyse. Disposer des résultats des analyses à temps facilite la recherche de fournisseurs de produits organiques (écume, fumier, lisier) pouvant se substituer

aux engrais minéraux, de plus en plus onéreux.

Pour calculer un plan de fertilisation, des outils simplifiés de plans de fumure et d'amendements ont été mis au point par le CIRAD, le CTICS, le CERF et la Chambre d'Agriculture (voir page 6). Les techniciens ont été formés à leur usage et peuvent apporter l'appui nécessaire aux planteurs. L'utilisation de ces outils permet le calcul d'un plan de fumure sans risque d'erreurs, avec une maîtrise des coûts pour des résultats optimisés sur plusieurs cycles de récolte.

Jean-Luc Senny Palany

Rebondir grâce aux plantations

Ils sont cinq, dans la partie basse de l'Antenne 4, à avoir décidé d'unir leurs efforts et leurs moyens pour planter et récolter ensemble à la prochaine campagne.

Dans cette zone de l'Ouest, l'irrigation n'a pas suffi à contrebalancer les conséquences négatives de la sécheresse de 2007. De plus, ces exploitants cultivent des terrains dont les surfaces ne correspondent pas à ce qu'ils espéraient en s'installant en 1999, d'où des tonnages inférieurs à leurs prévisions. Après la mauvaise campagne de 2007, replanter est devenu pour eux une nécessité économique autant qu'agronomique. Ils doivent rebondir en relançant la production. Face aux difficultés et pour réduire les coûts de main d'œuvre et de matériel, ils s'entraident pour préparer leurs terrains à la mécanisation, planter et récolter.

Entraide entre des planteurs

«Je fais appel aux collègues car seul ce serait impossible» témoigne Jean-Luc Senny Palany devant son terrain proche de l'emprise de la future route des Tamarins. Pour ce planteur, l'enjeu de la plantation est encore plus crucial puisque sur son exploitation de 6,5 hectares, la récolte a été anéantie en 2004 par un incendie. Le responsable de cet incendie n'étant pas assuré, Jean-Luc Senny Palany n'a pas été indemnisé. Il a tout perdu et



Dans cette zone, pierres et andains représentent un handicap sérieux à la plantation, à la culture et la récolte mécanisée.

a dû puiser en lui-même la force de réagir. «Avant 2004, mes rendements avec R 579 se situaient entre 100 et 120 tonnes à l'hectare, constate Jean-Luc Senny Palany. Je plante la même variété pour retrouver les mêmes rendements. Je n'ai pu recommencer mes plantations qu'en 2006 : 2,5 hectares. En 2007, je n'ai récolté que 187 tonnes ! Je replante les 4 hectares restants cette année. Mon objectif est de produire 650 à 700 tonnes dès 2008. L'avantage avec l'irrigation, c'est que la première récolte a lieu la même année que la plantation. Ce serait parfait

si je pouvais atteindre les 120 tonnes à l'hectare dès cette année».

Préparer une parcelle pour la mécanisation

Pour Jean-Luc Senny Palany, la plantation est l'occasion de remettre à plat les conditions de l'exploitation afin de rentabiliser au mieux l'investissement : travaux préparatoires des sols, redécoupage des parcelles, nouveau réseau d'irrigation. «J'en profite pour améliorer mon terrain afin de mécaniser la récolte au maximum, ce que je ne faisais pas auparavant. J'ai aménagé des parcelles plus grandes et j'ai adapté mon réseau d'irrigation en conséquence. Pour la prochaine campagne, 4,5 hectares seront mécanisables. On coupe les deux autres hectares à la main. La coupe mécanique représente un gain de temps et d'argent importants. Elle me reviendra à 14 euros la tonne, soit 7 euros de moins la tonne que la coupe manuelle ! Lorsqu'on prépare un terrain pour la plantation, il faut prendre en compte aussi cet aspect. La plantation fournit l'occasion de préparer la mécanisation».



Désherbage

Faux-semis : pour se débarrasser des indésirables

La réduction de l'enherbement de la parcelle peut commencer avant la plantation grâce à la technique du faux-semis.

La concurrence des mauvaises herbes est encore plus vive avec les cannes vierges qu'avec les repousses. En limitant avant la plantation le stock semencier de mauvaises herbes présent dans le sol, on augmentera l'efficacité du traitement de pré-levée ultérieur en ayant réduit la puissance de l'ennemi.

Pour obtenir ce résultat, la technique du faux-semis a fait ses preuves et gagnerait à être développée à La Réunion compte tenu de l'agressivité des plantes adventices en canne à sucre. En période humide, cette technique consiste à favoriser la croissance de la flore indésirable pour mieux s'en débarrasser avant de planter. On parle de "faux" semis parce qu'il s'agit de préparer la parcelle comme si on allait semer ou planter. Des travaux de sols superficiels suffiront pour faire lever rapidement les mauvaises herbes qui seront ensuite éliminées mécaniquement ou chimiquement à l'aide d'un herbicide total. Le faux-semis est surtout intéressant

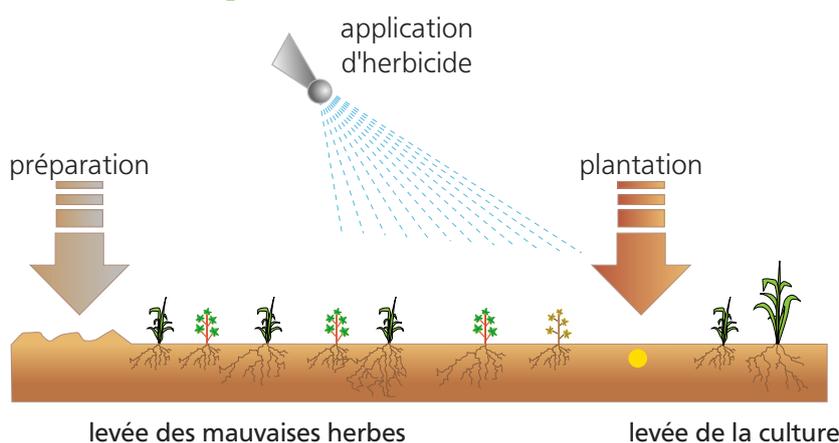
contre les plantes vivaces qui sont peu maîtrisées par les produits classiques sélectifs de la canne. Deux espèces vivaces, le chiendent fil de fer (*Cynodon dactylon*) et l'oumine (*Cyperus rotundus*), sont principalement visées.

La lutte facilitée contre les vivaces

Attention : avec le faux-semis, les mauvaises herbes ayant germé doivent être impérativement détruites dans les plus brefs délais, au plus tard dans les 15 jours. À trop tarder, on risque d'être surpris par leur floraison ou bien la formation des rhizomes ou des tubercules (selon les espèces) qui multiplierait les plantes, ce qui annulerait l'effet recherché !

Plusieurs faux-semis successifs permettront d'améliorer l'efficacité de la technique. Cette opération vaut la peine d'être pratiquée sur des parcelles dont l'enherbement est particulièrement envahissant.

Labour précoce : «faux-semis»



Irrigation

Le conseil technique, clé d'une irrigation performante

Les aménagements parcel-laires préparant la plantation sont l'occasion d'adapter les systèmes d'irrigation pour en améliorer les performances en faisant appel aux techniciens spécialisés.



Le conseil, un atout essentiel pour le planteur.

Une irrigation non maîtrisée entraîne un surcoût en eau, mais l'impasse sur l'eau en raison de son coût se ressent immédiatement sur la production et donc sur le revenu du planteur. Le conseil technique en irrigation permet d'éviter ces deux écueils. C'est dès la conception de son aménagement parcelaire que le planteur doit faire appel au conseiller en irrigation. Ensemble ils pourront préciser :

- le système d'irrigation le mieux adapté, à la zone géographique, au découpage des parcelles, aux sols mis en valeur, aux objectifs de mécanisation et à la capacité d'investissement du planteur ;
- l'outil de pilotage qui lui permettra de conduire au mieux son irrigation (cf. Cahier technique).

Jeannick Boyer note tout sur son cahier parcellaire

Installé à Sainte-Suzanne, cet entrepreneur agricole avisé possède une connaissance précise de son exploitation qui lui a permis de programmer une extension en 2008.

Commune Ango, à la mi-février. Jeannick Boyer dirige des travaux de sols sur quatre hectares occupés par des friches. Déjà propriétaire de dix hectares, il vient de les louer à la SAFER, car il juge favorable le contexte économique de la filière. Grâce à cette surface supplémentaire, la production et la rentabilité de son exploitation devrait sensiblement augmenter. «*Mon objectif est de produire entre 1 500 et 1 600 tonnes contre 1 000 tonnes ces deux dernières années, précise-t-il. Je faisais 100 tonnes à l'hectare, mais ici on peut atteindre 120 à 130 tonnes.*» Pour guider sa gestion et son développement, Jeannick Boyer s'appuie sur un cahier parcellaire, véritable tableau de bord de l'exploitation qu'il tient scrupuleusement depuis son installation.

«Je note tout ce que je fais pendant cette période et je sais ainsi en permanence où j'en suis. Je connais l'âge de mes cannes, les tonnages annuels de chacune de mes parcelles. Je sais ainsi où je dois replanter chaque année. Fertilisants, désherbants, produits phytosanitaires, tous les produits utilisés sont enregistrés. Les dates de passage et les quantités sont notées. Cela me permet de connaître avec précision mes coûts de revient.»

C'est avec l'aide du cahier parcellaire que Jeannick Boyer a préparé l'extension de son exploitation. Il en profitera pour tester la nouvelle variété R 582. «*Je plante un à deux hectares par an habituellement. Comme j'ai pris de l'avance je peux me consacrer à l'agrandissement.*» Cette



Jeannick Boyer

gestion précise lui a permis «d'encaisser» Gamède et les aléas climatiques de 2007 sans dommage. Sa production a même légèrement augmenté.

L'autre grand changement sera celui de la mécanisation de la récolte, pour la première fois en 2008. Jeannick Boyer reconnaît y être venu tardivement. «*La récolte mécanique favorise le tassement du sol, ce qui oblige à des rotations de plantation plus rapides, de 5 ans, au lieu de 10 ans avec la coupe manuelle. Mais cette année, avec la pénurie et le coût de la main d'œuvre, je n'ai plus le choix : je vais tout mécaniser*» explique-t-il.

Ravageurs, maladies Attention à ne pas baisser la garde

C'est à la plantation que s'engage la lutte contre les bio-agresseurs, comme l'introduction du champignon contre le ver blanc.

Globalement, les parcelles réunionnaises sont saines. C'est un des points forts de la culture de la canne à La Réunion. Cependant, pour conserver cet acquis, les planteurs doivent continuer de faire preuve de vigilance et respecter les règles de prévention. La lutte contre le ver blanc reste prioritaire. Il est encore actif dans l'Ouest et le Sud-Ouest. Le traitement préventif au Betel® est donc indispensable et obligatoire.

Les attaques du foreur ponctué (borer), ont des conséquences limitées, mais sont en recrudescence. Les agriculteurs disposeront bientôt d'un moyen de lutte efficace, un insecte qui parasite les œufs du foreur ponctué. Un programme de recherche associant l'INRA, le CIRAD et la FDGDON, en voie d'aboutir, a donné lieu à des tests concluants ces deux

dernières années. En revanche, les agressions des foreurs de souche - foreur blanc et foreur rose - n'ont toujours pas trouvé de réponse. Toutefois on sait que le foreur de souche a moins d'impact sur les variétés de canne les plus vigoureuses, mais attention, il peut obliger à replanter une parcelle entière si l'on y prend garde.

Les maladies

Contre les maladies, la qualité des boutures, la désinfection des instruments de coupe et la correction des déséquilibres nutritifs sont les règles incontournables d'une prévention efficace. Le planteur doit sélectionner les plus belles boutures. Il est aussi nécessaire de veiller à arracher les anciennes souches qui repoussent et qui peuvent porter des germes de mal-

adies. Dans tous les cas, les champs doivent être observés régulièrement pour détecter rapidement toute anomalie dans le développement des cannes. Il ne faut pas hésiter à prendre contact avec un technicien en cas de doute.

Quelle réponse à la maladie de l'ananas ?

Auparavant les boutures de canne à sucre étaient trempées dans un bain contenant un fongicide afin de les protéger contre la maladie de l'ananas. Il n'existe plus de produit homologué à La Réunion pour cela. Si la situation phytosanitaire est actuellement satisfaisante, un retour de la maladie nécessiterait l'homologation d'un nouveau fongicide.

Le bon choix variétal

L'éventail du choix variétal ne va cesser de s'élargir dans l'avenir. Cependant les planteurs disposent à l'heure actuelle d'une offre possible qu'ils utilisent trop peu.



Le choix variétal est une décision délicate à intégrer dans le projet de plantation. Cependant, l'expérience le montre : cultivée dans des conditions optimales, une nouvelle variété constitue toujours un atout. Tout dépend bien évidemment du terrain, des conditions agronomiques et des conditions d'exploitation. Mais, des exemples de 20% à 30% de tonnage supplémentaire ne sont pas rares en cas de remplacement d'une variété classique par une variété nouvelle. Même lorsque la nouvelle variété se substitue à une canne performante, des gains de productivité de l'ordre de 5% sont observés.

Un éventail de variétés à mieux exploiter

Force est de reconnaître que les planteurs sont loin d'exploiter l'ensemble des variétés déjà à leur disposition. Un certain conservatisme pousse à planter par habitude les anciennes variétés au détriment de nouvelles pourtant mieux adaptées. Au total, neuf variétés de cannes sont aujourd'hui disponibles à La Réunion. Deux dominent largement le paysage cannier : R 570, canne "historique" de La

Réunion, et dans une moindre mesure R 579. Leurs zones d'adaptation sont très larges, aussi bien sur la côte au vent que sur la côte sous le vent et jusqu'à des altitudes moyennes.

Elaborer un plan de coupe en fonction des variétés

«La prédominance de R 570 est telle que c'est toujours le premier choix des planteurs, avant d'envisager la plantation de toute autre variété. De ce fait, l'éventail des variétés reste relativement peu utilisé» remarque Laurent Barau, sélectionneur au CERF. Il cite l'exemple de R 568, une canne ayant fait ses preuves dans l'Est au-dessus de 300 mètres et très peu adoptée ou encore l'exemple de R 576, variété d'altitude faite pour l'Ouest sec mais qui n'est pas du tout utilisée.

Pour fonder son choix, le planteur doit s'informer des variétés existantes adaptées à sa zone. «Le planteur a tout intérêt à diversifier ses cannes. Cultiver plusieurs variétés au lieu d'une seule limite le risque sanitaire et les risques liés au climat» souligne Laurent Barau.

Un bon choix variétal devrait aussi prendre en compte les variétés de début de campagne. Il s'agit des cannes à maturité précoce : R 573, R 575 ou R 581 selon les régions. Or ce principe de diversification variétale trouve encore peu d'écho. En effet, certains planteurs considèrent les cannes de début de campagne contraignantes car les parcelles plantées avec ces cannes doivent être coupées absolument en premier. Ceci impose alors d'organiser l'ensemble du plan de coupe en fonction de ces variétés. Mais leur avantage est d'assurer aux planteurs des cannes mûres dès le début de la campagne. Une bonne configuration variétale devrait réserver aux cannes précoces de 10% à 15% de l'exploitation.

A chaque exploitant de forger son expérience

Pour autant, il n'existe pas de solution miraculeuse offrant une certitude absolue de résultats. «Le conseil variétal n'est qu'un conseil. Une variété s'essaie et c'est à chacun de se forger sa propre expérience» insiste Laurent Barau.

Les nouvelles variétés commencent à s'implanter

Libérées par le CERF en 2006, R 581 et R 582 ont confirmé leur potentiel dans les conditions difficiles de la campagne 2007. De nouvelles variétés seront libérées en 2008 et les années suivantes pour fournir aux planteurs les cannes les mieux adaptées à leurs terrains.

Une "révolution" variétale est-elle en marche à La Réunion ? En tout cas, le mouvement de libération de nouvelles variétés, entamé par le CERF en 2006, va s'intensifier dans les prochaines années. Avec pour conséquence un choix élargi et une diversification progressive des variétés exploitées selon les différentes zones.

Premiers exemples, R 581 et R 582. Libérées en 2006, ces deux nouvelles variétés ont fait leurs preuves dans la campagne 2007 et gagnent du terrain. Dans le sud-ouest, R 581 fait l'objet de retours intéressants de la part des planteurs qui l'ont testée en 2007, notamment à Petite-Ile. R 581 a bien résisté à la sécheresse et là où le rendement des variétés classiques chutait, le rendement de R 581 est resté stable par rapport à 2006. Autre constat : destinée à l'origine pour des terres non irriguées de moyenne altitude, R 581 a montré des aptitudes encourageantes à des altitudes supérieures, ce qui devrait élargir sa zone d'adaptation.

Pour ses premières récoltes, R 582 a donné également satisfaction aux planteurs qui l'ont essayée. Cette variété devrait peu à peu s'imposer sur sa zone d'adaptation, le littoral Est, et l'Ouest irrigué. En 2008 une centaine d'agriculteurs la planteront pour la tester et disposeront, si les résultats



La variété R 582 a donné toute satisfaction.

sont concluants sur leurs exploitations, de boutures pour les plantations de la campagne 2008-2009.

Une variété d'altitude pour l'Ouest

La prochaine libération, annoncée au second semestre de 2008, concerne une nouvelle variété destinée aux zones sèches, non irriguées, de l'Ouest au-dessus de 600 mètres d'altitude. La sélection finale de cette variété, non encore baptisée, est achevée. Testée chez des planteurs, elle révèle un très fort tonnage pour une richesse équivalente à celle de R 577, la variété dominante dans cette zone. «C'est

une canne très vigoureuse, qui présente une bonne vitesse de levée et résiste très bien à la sécheresse. Cependant, elle devra être exclusivement plantée dans sa zone d'adaptation. Sans les facteurs de maturation liés à la zone non irriguée des hauts sous le vent, elle perd toutes ses qualités en terme de richesse» prévient Laurent Barau, sélectionneur au CERF.

Une autre variété est pressentie pour l'Est avec, là encore, la perspective d'un très fort tonnage. Des tests ont débuté cette année en exploitation. Il en est de même pour le Sud où des essais planteurs sont menés en 2008 avec une variété nouvelle sélectionnée sur le site d'Etang-Salé.

Comment se procurer les boutures ?

R 581

Cette variété est cultivée par une cinquantaine de planteurs qui la multiplient. Pour prendre contact avec ces derniers, les agriculteurs intéressés peuvent s'adresser aux Pôles canne ou téléphoner à Jean-Noël Adras, au CTICS (tél. 0262 30 33 34).

R 582

La diffusion de cette nouvelle variété en est à sa deuxième année. Environ 100 tonnes de boutures, issues directement des parcelles de multiplication du CERF, ont été fournies aux planteurs en 2008.

Compte tenu de cette diffusion, les boutures disponibles pour la campagne de plantation 2008-2009 permettront de répondre dans de bonnes conditions aux demandes des planteurs. Pour plus d'informations, adressez-vous aux Pôles canne ou prenez contact avec Fabrice Poiny, technicien responsable de la diffusion variétale au CERF (tél. 0692 88 68 48).

Olivier Baleya à l'heure du changement

Aménagement foncier, plantations, essai d'une nouvelle variété : en mettant un maximum d'atouts de son côté, Olivier Baleya vise le seuil des 1 000 tonnes de cannes, contre 700 tonnes en 2007.

Exploitant 11 hectares de cannes à Tan Rouge dans les Hauts de Saint-Paul, Olivier Baleya fait partie des planteurs qui s'en sont plutôt bien sortis en 2007. Il est parvenu à maintenir son tonnage de 2006 : 700 tonnes.

Certes, cette zone située entre 700 et 800 mètres d'altitude, a moins souffert que d'autres de la sécheresse. Mais la principale raison, pour lui, tient à la force de ses cannes car ce planteur avisé renouvelle chaque année, ses vieilles souches.

ses plantations en profitant de l'aide financière du FEOGA (Europe et Conseil général) et des avances accordées par les industriels qui viennent s'ajouter à l'aide à la plantation financée par des crédits européens et l'Etat. Il a entrepris d'importants travaux de terrassement pour mécaniser davantage et gagner en surface cultivable, notamment par la suppression d'une butte. Les travaux d'aménagement foncier portent au total sur 4 hectares.

à cultiver, qui ne dépassent pas 50 tonnes à l'hectare, à ce jour.

À noter aussi, dans un souci d'économie et pour consommer moins d'engrais chimiques, Olivier Baleya a recours à la fertilisation organique (écume, cendres, effluent d'élevage de volailles) au moment de la plantation.

Travaux préparatoires à la mécanisation, gain de surface, plantations annuelles, diversification variétale, fertilisation raisonnée : en multipliant les initiatives, il fait preuve de discernement et se montre confiant dans l'avenir. «*Je suis convaincu qu'on peut atteindre facilement les deux millions de tonnes de cannes à La Réunion*» déclare-t-il.



Olivier Baleya.

«*Tous les ans, je replante environ 1,5 hectare, explique-t-il. Mon tonnage reste à peu près stable d'une campagne à l'autre. J'évite les baisses de production liées au vieillissement des cannes. Ma campagne 2007 a été à peu près normale grâce aux plantations régulières. Si j'ai été déçu, c'est parce que je voulais augmenter ma production et atteindre 800 tonnes. Les 800 tonnes restent mon objectif pour 2008.*»

Des variétés adaptées

Au-delà de 2008, Olivier Baleya vise les 1 000 tonnes. Pour ce faire, il a décidé d'améliorer son exploitation et d'intensifier

«*Grâce à ces travaux, je vais pouvoir couper mécaniquement 75% de ma récolte et je gagne plus d'un hectare de surface*» précise-t-il.

Olivier Baleya plante au fur et à mesure de l'avancée des travaux. S'il reste fidèle à la R 577, la variété principale des Hauts de l'Ouest, il essaie également cette année sur 0,5 hectare la nouvelle variété créée par le CERF spécialement pour cette zone, qui sera libérée prochainement. Son objectif est d'en planter 1,2 hectare en profitant de l'extension de son terrain. Olivier Baleya en attend en particulier une progression des rendements de ces parcelles les plus en pente, les plus difficiles

CERF : des libérations par zone

Pour satisfaire la demande en boutures des planteurs, le CERF a réformé son mode de libération des nouvelles variétés.

Première évolution : les nouvelles variétés étant sélectionnées par zone, c'est désormais par zone que s'effectuent les libérations, et non plus à l'échelle de l'île. Second point : dans chacune de ces zones, le CERF se fixe pour règle de libérer une quantité de boutures pouvant couvrir 10% des besoins de plantation. Grâce aux multiplications effectuées par les planteurs la première année, la nouvelle variété sera en mesure d'assurer la totalité des plantations sur la zone donnée dès la seconde année.

Des solutions
pour **valoriser**
la **canne**



< **Presses**



< **Broyeur
de canne**

Tubulaire >



< **Andainer**

**Remorque
hacheuse
mélangeuse
distributrice** >



**SICALAIT**



UN RAPPORT IMBATTABLE



Nouveau Technofarm
grandes performances,
petits prix



Technofarm a la solidité historique de la marque Landini alliée à une technologie de nouvelle conception. Sa polyvalence autorise tous les travaux en plein champ. Le petit à tout faire est prêt à montrer ses muscles : découvrez-le chez Foucq.

S.A.S. AU CAPITAL DE 7 948 800 €
Tél. : 02 62 974 974

SIÈGE SOCIAL : 69, BD DU CHAUDRON - 97490 SAINTE-CLOTILDE - FAX 02 62 48 24 61
AGENCE DE SAINT-PIERRE : 100, AVENUE LUC DONAT - 97410 SAINT-PIERRE - FAX : 02 62 35 75 99
AGENCE DU PORT : 4, CHEMIN DES ANGLAIS - 97420 LE PORT - FAX 02 62 42 92 99

